

SEA SMAGY

Syndicat d’Eau et d’Assainissement de St Martin d’Abbat & Germigny des Prés

Compte Rendu de la Réunion du Conseil Syndical du 23 janvier 2019

Date de convocation : 14/01/2019

Fiche de présence :

P : présent
E : excusé
R : représenté

Titulaires	Présent	Suppléants	Présent
CHAVANEAU Fabrice	P	BERTHON Patrick	E
GESSAT Gilbert	E-R	DELAS Thierry	P
PELLETIER Lucette	P	GOUMAND Marie-Françoise	E
THION Denis	P	HEMELSDAEL Philippe	E
THUILLIER Philippe	P	PELOILLE Laurent	E
TURPIN Joël	P	VOISE Yannick	P

Ouverture de séance : 19H30

Secrétaire de séance : PELLETIER Lucette

• **Approbation du précédent compte rendu :**

Le Président signale l’omission dans le CR de la décision modificative du budget annexe, objet de la délibération 2018-11 approuvée à l’unanimité lors de la séance du 5 Décembre.

Suite remarque faite lors de la séance du Conseil à propos des horaires des Agents du SEA, le Président rappelle la nécessité de devoir recourir aux services des Agents, pour la maintenance des équipements et la distribution d’eau potable. Le régime d’Astreintes d’Exploitation mis en place à cet effet, conduit les Agents à intervenir en tous lieux et en dehors des heures de travail effectives, à la demande du Président, sur signalement d’incident (fuite par ex.) ou sur alerte de la télégestion.

Le conseil approuve le compte rendu de la séance du 5 Décembre 2018.

• **Ordre du jour :**

- ✓ Analyse des offres pour remplacement de la conduite AEP.
- ✓ Délibération pour demande de subvention au titre de la DETR.
- ✓ Délibération pour le report des Transferts de compétences Eau & Assainissement.
- ✓ Affaires diverses.

• **Analyse des offres pour le remplacement de la conduite AEP :**

Deux offres ont été reçues pour les trois entreprises consultées. Le Président détaille chacune des offres reçues, l’une propose une traversée aérienne de la Bonnée, l’autre un forage dirigé pour passer sous la Bonnée.

Le Conseil demande de compléter la première offre par une traversée sous la rivière et de demander l’avis du Syndicat de la Bonnée. Les entreprises proposent une conduite en PVC Ø160 et en PEHD Ø160 pour la traversée de la rivière. Le Président propose de demander l’avis du bureau d’étude en charge de l’Etude Patrimoniale AEP, sur la pertinence des matériaux proposés, ainsi que sur la méthode de traversée de rivière.

Joël Turpin nous informe qu’une étude pour l’écoulement des Eaux Pluviales de Saint Martin est lancée. Le fossé longeant la conduite AEP à remplacer est concernée par cette étude et qu’il convient, dans la mesure du possible, de s’en écarter. Le Président indique que la géo-localisation de la nouvelle conduite à été demandée aux entreprises.

- **Délibération pour demande de subvention au titre de la DETR :**

Le Président informe le Conseil de la possibilité de demander une subvention au titre de la DETR pour des travaux de renforcement et d'amélioration des réseaux d'eau potable, prioritairement pour les opérations non subventionnées par l'Agence de l'Eau. L'opération pouvant être subventionnée à hauteur de 50% des dépenses à engager.

Le Conseil Syndical approuve à l'unanimité la demande de subvention au titre de la DETR, autorise le Président à signer toutes pièces afférentes. (Délibération 2019-02)

- **Délibération pour le report des Transferts de Compétences Eau & Assainissement :**

Le Président expose que, dans le cadre de la loi NOTRe il est prévu le transfert automatique des compétences Eau et Assainissement collectif au 1er janvier 2020. Le législateur ayant souhaité offrir une certaine souplesse aux communes et ECPI, permet de reporter ces transferts de compétences au 1^{er} janvier 2026. Le Conseil Syndical prend acte et approuve à l'unanimité, le report au 1^{er} janvier 2026.

- **Affaires diverses :**

- ✓ **Le rapport d'activité 2017 (RPQS)** est transmis aux maires des 2 communes.
- ✓ **Analyses pour recherche des CVM :** 75 prélèvements ont été réalisés en 2018 en extrémités de réseau AEP, 8 points se sont avérés supérieurs à la valeur de 0.5µg/l définie par l'ARS et 8 autres points proches de cette valeur. Sur les conseils de l'ARS 16 nouveaux contrôles ont été réalisés après purge aux points de prélèvement. Les 16 contrôles sont inférieurs aux 0.5µg/l.
- ✓ **Etude patrimoniale du réseau AEP :** La réunion de démarrage de l'étude aura lieu le 25 janvier avec l'AMO Dupuet Frank Associés et Altéreo (ex G2C) en charge de l'étude.
- ✓ **Télégestion Centralisée des Postes de Relèvement :** Présentation de la supervision permettant le contrôle à distance en temps réel, du bon fonctionnement des Postes de Relèvement. L'interprétation des courbes et débits a déjà permis de constater un fonctionnement anormal du poste des Brosses. Une investigation sur le terrain a permis de découvrir des déversements illicites d'eau de pluie dans le réseau EU. Un article relatant ce fait a été ajouté sur notre site internet www.seasmagy.fr . La réception sera effectuée prochainement, après finalisation de l'installation et formation par l'entreprise.
- ✓ **Prélèvement mensuel pour le règlement des factures d'eau & assainissement :** Un léger retard est prévu pour le 1^{er} prélèvement de janvier, la date prévue pour février est maintenue.

Fin du compte rendu

La séance est levée à 20h30

Le Président,

Le Secrétaire,

Les Membres,